

RCMP-GRC



NEW BRUNSWICK



NOUVEAU-BRUNSWICK

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE • GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



CODIAC REGIONAL RCMP QUARTERLY REPORT

RAPPORT TRIMESTRIEL DU SERVICE RÉGIONAL DE CODIAC DE LA GRC

T2 et T3 -2017



Royal Canadian
Mounted Police

Gendarmerie royale
du Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Contents

TABLE DES MATIÈRES.....	1
INTRODUCTION – Service régional de Codiac de la GRC et Autorité policière régionale de Codiac	2
CADRE STRATÉGIQUE.....	5
STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	6
• IRC – SR : Nombre d’arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d’autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants .	7
• IRC – SR : Nombre d’accidents de la route mortels pour 100.000 habitants	8
• IRC – SR : Nombre d’accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants.....	9
STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE LA CRIMINALITÉ.....	10
• IRC – PRC : Crimes contre les biens	11
• IRC – PRC : Nombre de récidivistes arrêtés	12
• IRC – PRC : Introductions par effraction (résidences et entreprises) pour 10.000 habitants	13
• IRC – PRC : Nombre de jeunes récidivistes – travail en cours	14
• IRC – PRC : Nombre d’heures de travail des agents épargnées par le recours aux services mobiles d’intervention d’urgence – travail en cours.....	15
RESPONSABILISATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE	16
• IRC – RPF : Dossiers ouverts après un appel de service	17
• IRC – RPF : Pourcentage d’appels ayant abouti à une plainte publique.....	18
• IRC – RPF : HS – Pourcentage du budget (tout le personnel)	19
• IRC – RPF : Pourcentage d’appels vers le 911 traités par des opérateurs de la STO/911 dans les 20 secondes)	20

INTRODUCTION – Service régional de Codiac de la GRC et Autorité policière régionale de Codiac

Aux termes de l'Accord sur le service régional de police de Codiac, le Service régional de Codiac de la GRC doit rendre des services aussi nécessaires que le maintien de la paix, la protection de la vie et des biens, la prévention de la criminalité et des infractions aux lois du Canada et aux lois en vigueur dans la province, appréhender les criminels, les délinquants et quiconque doit être légalement placé en garde à vue, exécuter tous les mandats de perquisition et remplir tous les devoirs et les services qui incombent aux gardiens de la paix. Afin de remplir ces obligations, le Service régional de Codiac de la GRC doit concevoir et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des modèles de gestion qui répondent aux besoins spécifiques et aux priorités de leurs communautés locales.

Le Service régional de Codiac de la GRC et l'Autorité policière régionale de Codiac (APRC) s'attachent à rendre les meilleurs services possibles au moindre coût pour les contribuables. Dès lors que l'harmonisation et la responsabilisation sont essentiels pour atteindre la rentabilité et rendre des services de qualité, un cadre de responsabilisation a été élaboré afin de guider et d'améliorer la réactivité, la responsabilisation et la transparence au sein de l'APRC et du Service régional de Codiac de la GRC (faire référence au cadre stratégique, page 4).

Le Service régional de Codiac de la GRC, en accord avec l'APRC, fournira des rapports trimestriels et annuel afin d'informer l'APRC et les différents groupes d'intervenants, y compris le public, des progrès accomplis sur divers Indicateurs de rendement clés (IRC). Le rapport comprend aussi des actions et des objectifs en lien avec le Plan annuel de performance (PAP) qui reposent fermement sur l'esprit de la mission et du mandat de la GRC.

Ce rapport vient compléter le processus de planification et de budgétisation. Le but recherché est que l'APRC, la direction de la GRC et le personnel s'en servent pour identifier les services de police prioritaires. Ceci fournira à la haute direction du Service régional de Codiac de la GRC une vue d'ensemble de la façon dont les différents services, au sein de la GRC de Codiac, travaillent en vue d'atteindre les objectifs fixés pour chaque service de police prioritaire, tout en continuant à rendre un service de qualité.

Ce rapport est l'opportunité, pour le Service régional de Codiac de la GRC et l'APRC, d'informer les citoyens sur les enjeux et les opportunités auxquels la communauté est confrontée dans le domaine de la sécurité publique, et de quelle façon les services de police comptent les relever.

Ce rapport se compose d'informations provenant du Plan annuel de performance du Service régional de la GRC de Codiak, qui fut créé en concertation avec les trois communautés et leurs parties prenantes. Le plan annuel de performance est un document interne de la GRC qui met l'accent sur des problématiques importantes aux yeux de la communauté, au-delà des principales fonctions policières. Les objectifs essentiels sont :

1. D'accroître la sécurité de la communauté ;
2. De réduire la criminalité contre les biens (victimisation) ;
3. D'aider les personnes vulnérables ;
4. De communiquer de manière efficace.

Ce rapport se compose également de mesures quantitatives. Dans l'ensemble et combinées avec des données historiques, ces informations sont présentées sous la forme d'indicateurs de rendement clés (IRC).

POURCENTAGE DE CITOYENS QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ DANS LA RÉGION DE CODIAC

L'enquête communautaire est une mesure très importante qui est utilisée pour contrôler les résultats du service régional de la GRC de Codiak. Le graphique suivant illustre les réponses du public au sentiment de sécurité dans cette communauté. La plus récente enquête, menée début 2017, indique que 94% des répondants dans la région de Codiak se sentent en sécurité dans leur communauté. Dans le souci de garantir que les membres de la communauté ne soient pas interrogés trop souvent, afin d'éviter le risque d'une lassitude face aux enquêtes, celles-ci ne seront conduites que tous les deux (2) ans.

(Insérer le graphique correspondant)

Afin de faciliter l'étude comparative de la région de Codiak avec d'autres villes, certaines données sont exprimées en fonction d'une densité de population de 1.000 ou 100.000 habitants.

Les données statistiques contenues dans ce rapport sont particulières aux prestations rendues par le service régional de la GRC de Codiak. Le lecteur doit garder à l'esprit que les résultats statistiques provenant d'autres municipalités peuvent être influencés, à des degrés variables, par un certain nombre de facteurs (voir tableau ci-dessous) et, en conséquence, peuvent avoir une incidence sur l'exactitude des comparaisons directes avec ceux de la GRC de Codiak.

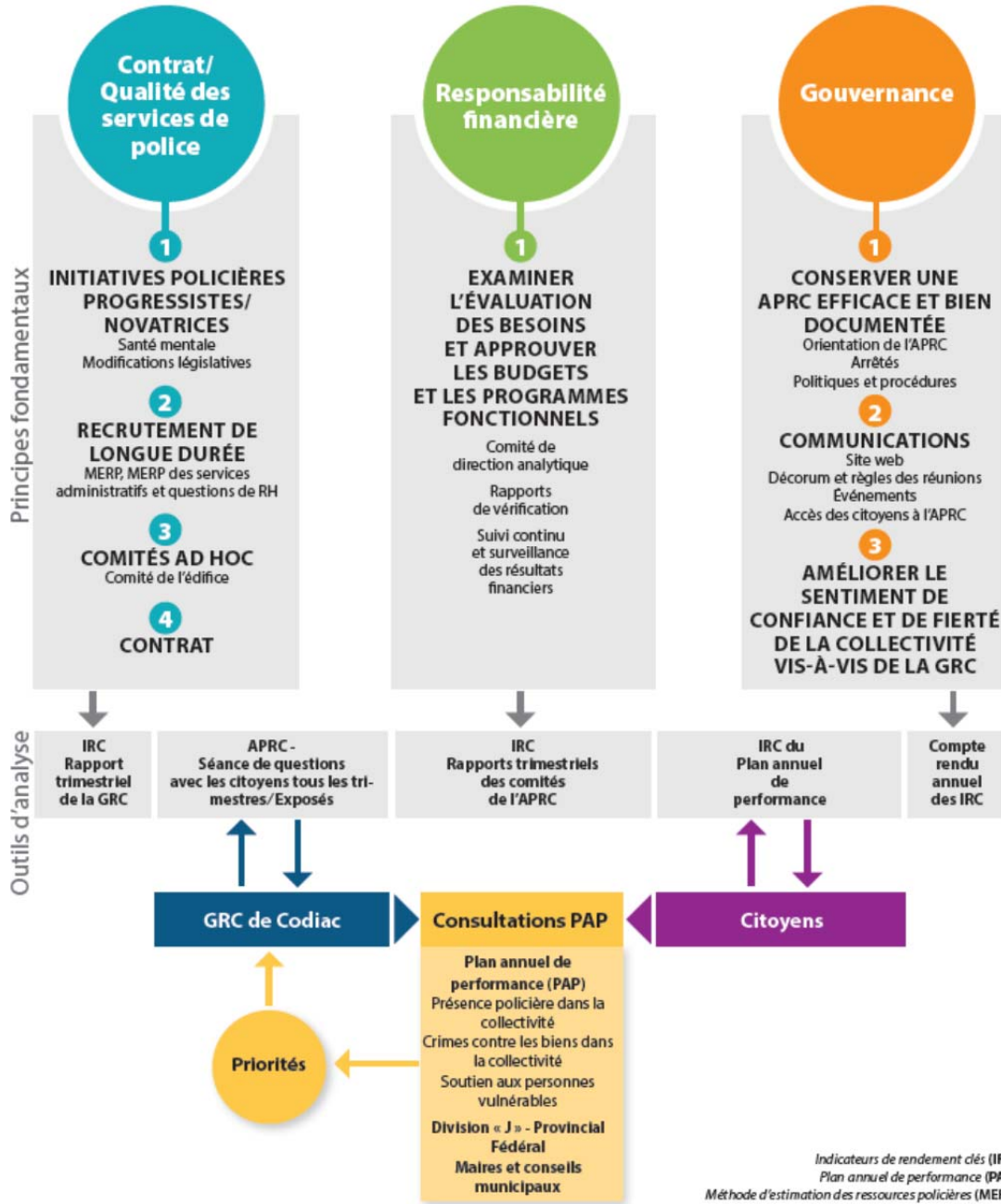
Facteurs d'influence	
Tendances démographiques	Composition socioéconomique de la population d'une municipalité.*
Non-résidents	Niveau quotidien d'influx et de reflux des banlieusards, des touristes, des résidents saisonniers et des participants à des événements culturels, des spectacles ou des événements sportifs qui nécessitent des services de police n'est pas compris dans l'évaluation de la population.
Proportion personnel civil / en uniforme	Différentes politiques en ce qui concerne le type de travail pouvant être effectué par du personnel civil dans une municipalité par rapport au personnel en uniforme dans une autre.
Soutien du public	Volonté du public de dénoncer des délits et de fournir des renseignements afin de porter assistance à la police dans la résolution des enquêtes.
Signalement	Les ressources policières disponibles, les priorités du ministère, les politiques et procédures, et les méthodes d'application ont toutes une influence sur le nombre de délits signalés.
Services spécialisés	Des services de police supplémentaires peuvent être réclamés dans les aéroports, les casinos, etc.

** Les taux de criminalité figurant dans ce rapport peuvent différer de ceux énoncés dans les publications de Statistique Canada en raison de l'emploi d'estimations courantes de population fournies par les municipalités.*

CADRE STRATÉGIQUE

AUTORITÉ POLICIÈRE RÉGIONALE DE CODIAC

Cadre stratégique



STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La stratégie de sécurité routière du service régional de la GRC de Codiac est conforme à la Stratégie de sécurité routière 2025 du Canada vision zéro qui est d'avoir les routes les plus sûres au Canada. Parmi les objectifs principaux de notre stratégie :

- Augmenter la sensibilisation du public et son engagement en faveur de la sécurité routière
- Améliorer la communication et la collaboration entre les parties prenantes
- Améliorer la législation et son application

Codiac reçoit des informations et des renseignements de la part du public des trois communautés, tout en recueillant des données et des analyses sur les accidents afin d'identifier les points sensibles. Les partenariats avec les services d'ingénierie de Moncton, de Riverview et de Dieppe permettent de valider l'information obtenue :

- Du matériel peut être installé afin de surveiller la circulation
- Des mesures de modération de la circulation peuvent être mises en œuvre

La communication stratégique est utilisée en liaison avec l'application des règles de sécurité routière, ce qui comprend des contrôles routiers grâce auxquels le public peut être informé et les actions coercitives fondées sur des preuves liées à des problèmes de sécurité routière. Enfin, les actions coercitives sont également fondées sur des preuves liées aux facteurs de risque qui conduisent à des accidents de la circulation (sans gravité ; avec blessure ; et mortels). Quelques-uns des plus importants facteurs clés sont :

- La distraction au volant ;
- La conduite en état d'ivresse ;
- La conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- La conduite en étant fatigué ;
- La vitesse et la conduite nerveuse ;
- Les passagers qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité

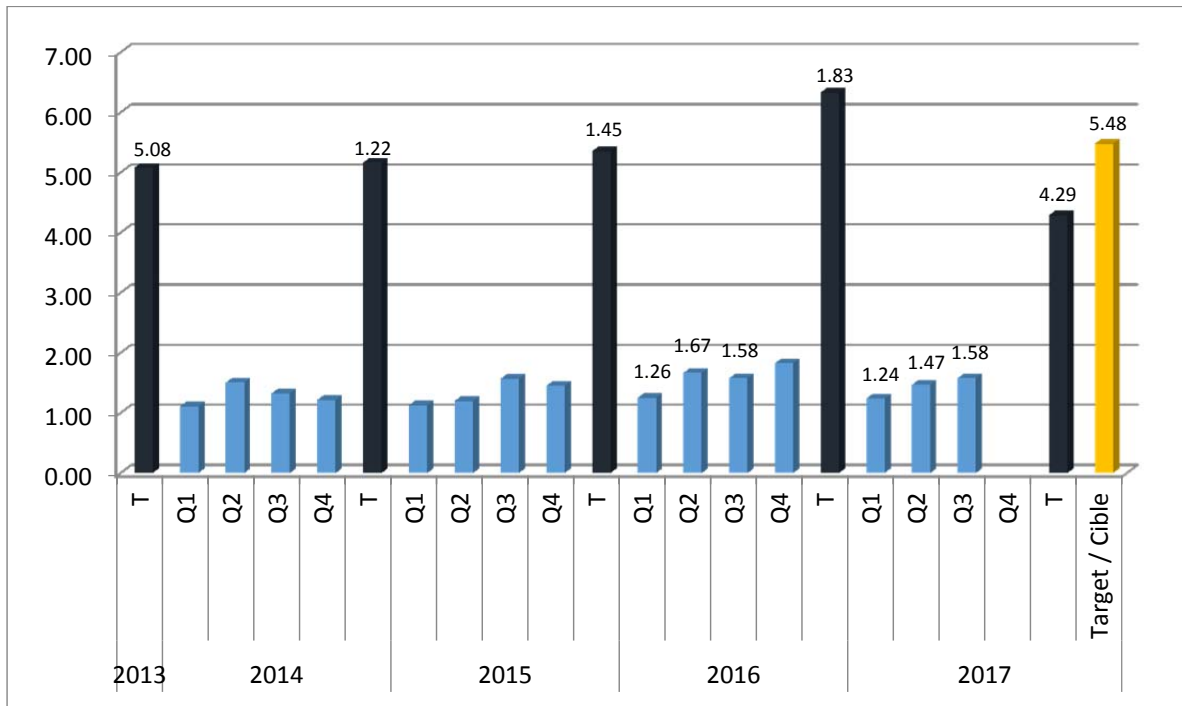
Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la sécurité routière.

IRC – SR : Nombre d’arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d’autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants

Objectif :	Améliorer la sécurité routière à travers l’application stratégique de la loi envers les conducteurs sous l’emprise de stupéfiants et de l’alcool
But :	Au-delà de la moyenne quadriennale de 5,5 infractions pour conduite avec facultés affaiblies pour 1.000 habitants

Observations

- Les résultats des T2 et T3 vont dans la bonne direction
- Continuons à appliquer la stratégie, aucun changement n’est nécessaire pour le moment



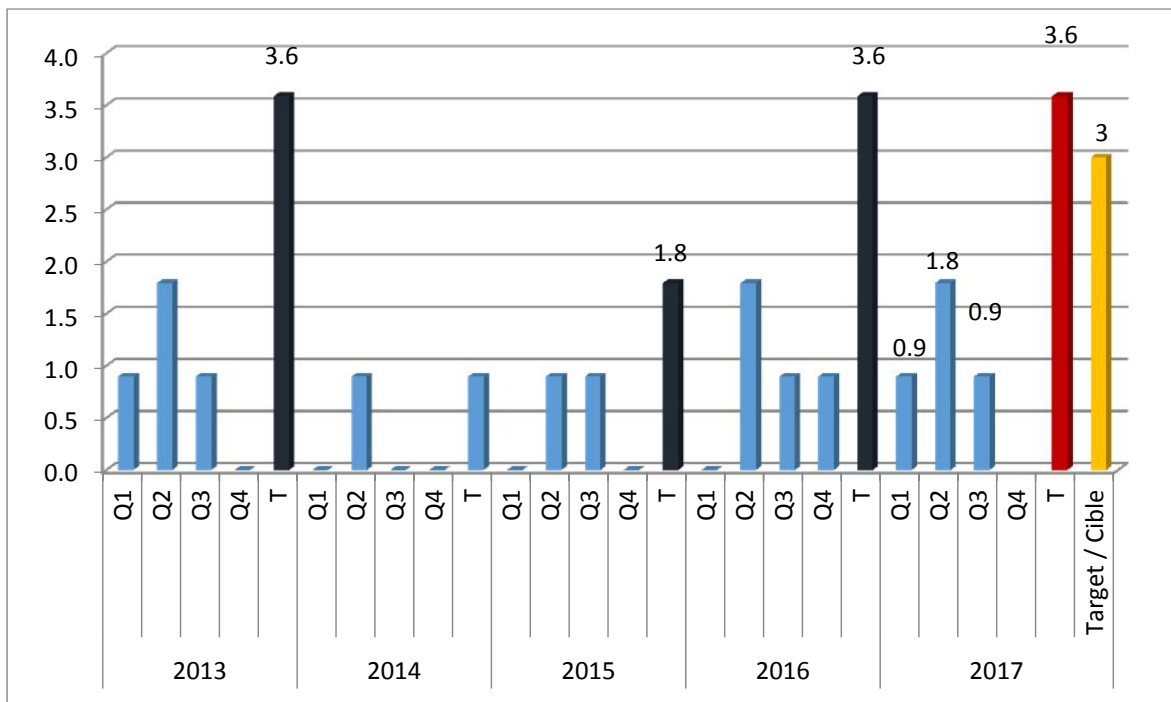
(Tableau 2– Nombre d’arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d’autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants)

IRC – SR : Nombre d'accidents de la route mortels pour 100.000 habitants

Objectif :	<i>Diminuer les accidents mortels de la circulation</i>
But :	<i>En dessous de la moyenne quadriennale de 2,5 accidents mortels pour 100.000 habitants</i>

Observations

- Les résultats des T2 et T3 signalent deux accidents mortels au cours de chaque trimestre
- Selon les analyses la cause des accidents est d'origine médicale et non criminelle
- Pour le moment aucune modification de la stratégie de sécurité routière n'est nécessaire



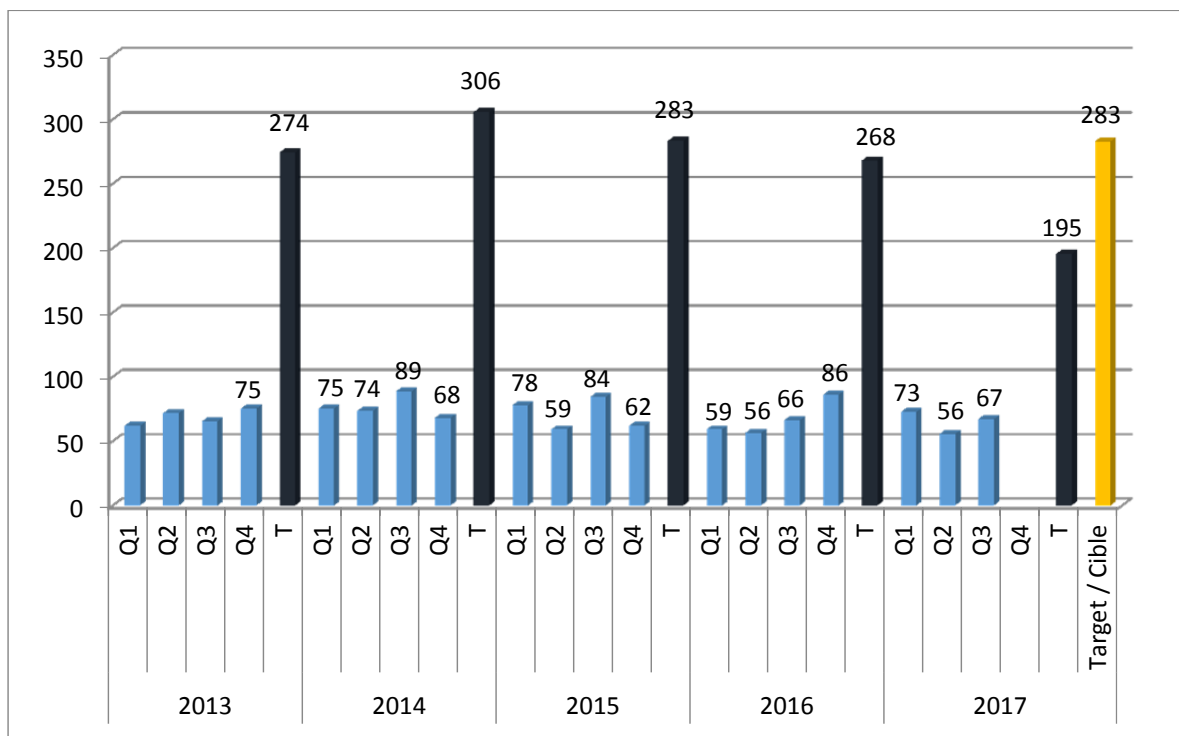
(Tableau 3- Nombre d'accidents de la route mortels pour 100.000 habitants)

IRC – SR : Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants

Objectif :	<i>Diminuer les accidents de la route non mortels</i>
But :	<i>En dessous de la moyenne quadriennale de 283 accidents de la route pour 100.000 habitants</i>

Observations

- Les résultats des T2 et T3 affichent une tendance similaire à celle des années passées
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie
- Aucune tendance ne suggère un nécessaire réajustement de la stratégie au T4



(Tableau 4 – Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants)

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE LA CRIMINALITÉ

Le service régional de la GRC de Codiak a élaboré de solides stratégies de prévention et de réduction de la criminalité, qui sont incorporées dans les principales fonctions de ce service régional de police. De nombreux groupes travaillent en commun pour assurer un ciblage stratégique des individus qui font le plus de mal dans nos communautés. Cette stratégie fondée sur la preuve a démontré sa fiabilité en diminuant efficacement la criminalité et, indirectement, en diminuant par là même la victimisation au sein de nos communautés.

Les sections du service régional de la GRC de Codiak chargées de la prévention de la criminalité comprennent :

- La section des crimes de rue
- Le service des renseignements criminels
- Le groupe des services à la jeunesse
- Le groupe de téléassistance
- Le groupe de rappel
- La section des enquêtes générales
- La section des enquêtes approfondies

Chacun de ces groupes contribue, d'une façon ou d'une autre, aux sept principes fondamentaux de la réduction de la criminalité qui, lorsqu'ils sont appliqués, se traduisent par une diminution efficace et performante de la criminalité :

- Être fondé sur l'information
- Être fondé sur le renseignement
- Concentré sur les délinquants
- Axé sur les problèmes
- Établit des relations sérieuses
- Est préventif
- Est orienté vers les résultats

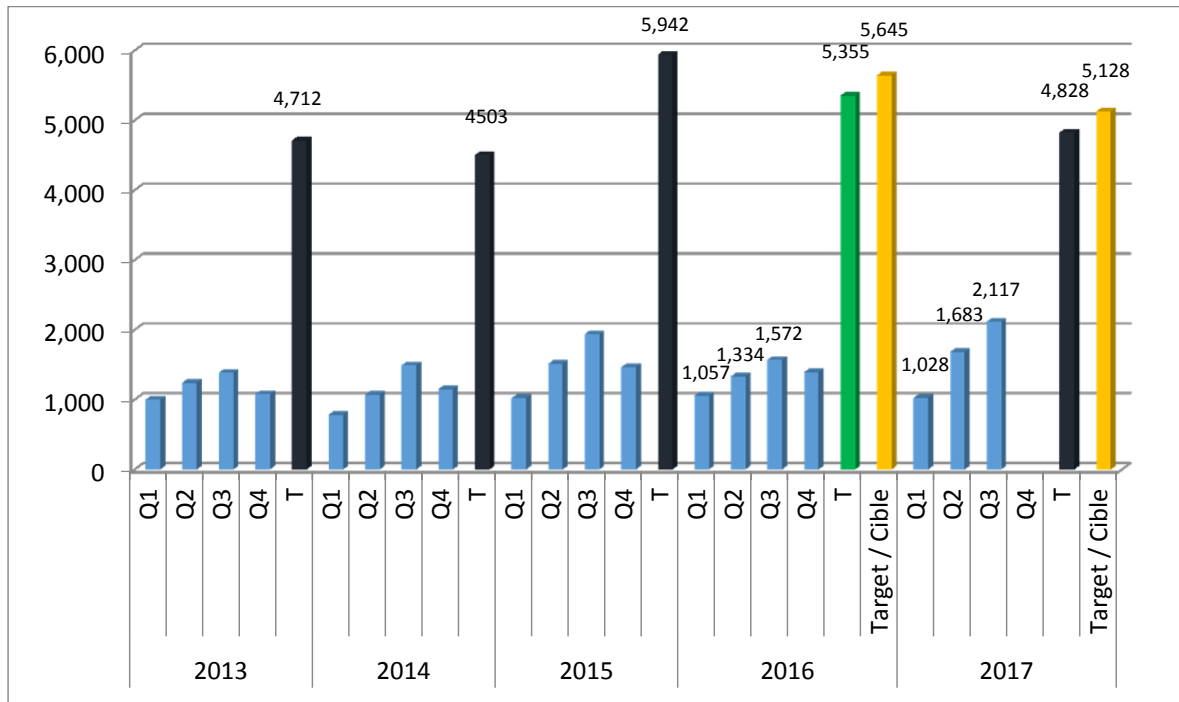
Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la réduction de la criminalité et de la victimisation.

IRC – PRC : Crimes contre les biens

Objectif :	Faire de la région de Codiac un lieu où il fait bon vivre et travailler en sécurité en diminuant les crimes contre les biens
But :	Faire baisser le nombre sous la moyenne quadriennale de 5.128 ou moins

Observations

- Les crimes contre les biens comprennent les catégories suivantes : incendie criminel, vol, introduction par effraction, escroquerie, méfait, et possession de biens obtenus par des moyens criminels
- Les résultats du T3 indiquent une hausse significative des crimes contre les biens. Ce résultat est dû principalement à un changement de politique en vue d'ouvrir un dossier pour chaque cas de fraude signalé et à cause d'une hausse des introductions par effractions dans les entreprises.



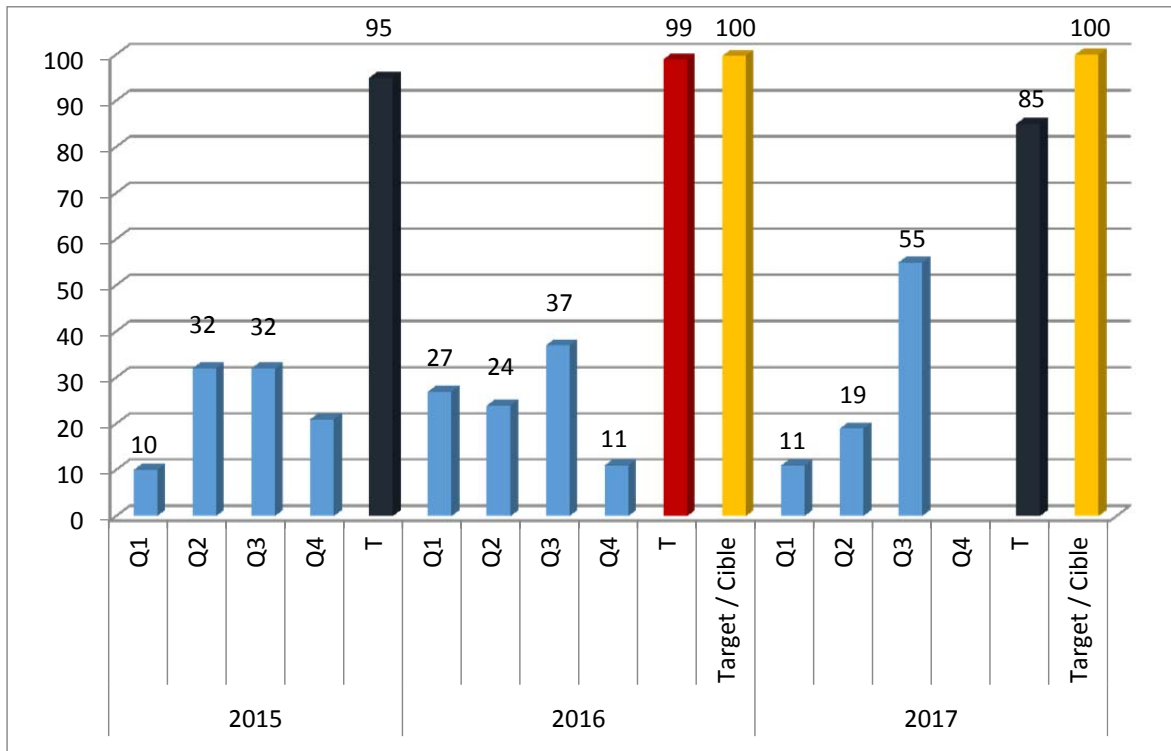
(Tableau 5 – Réduction des crimes contre les biens)

IRC – PRC : Nombre de récidivistes arrêtés

Objectif :	<i>Accroître le nombre d'arrestations des récidivistes (individus qui font le plus de mal dans nos communautés) afin de diminuer les crimes contre les biens</i>
But :	100

Observations

- Hausse significative du nombre d'arrestations. Nombre record d'arrestations pour un seul trimestre.
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie



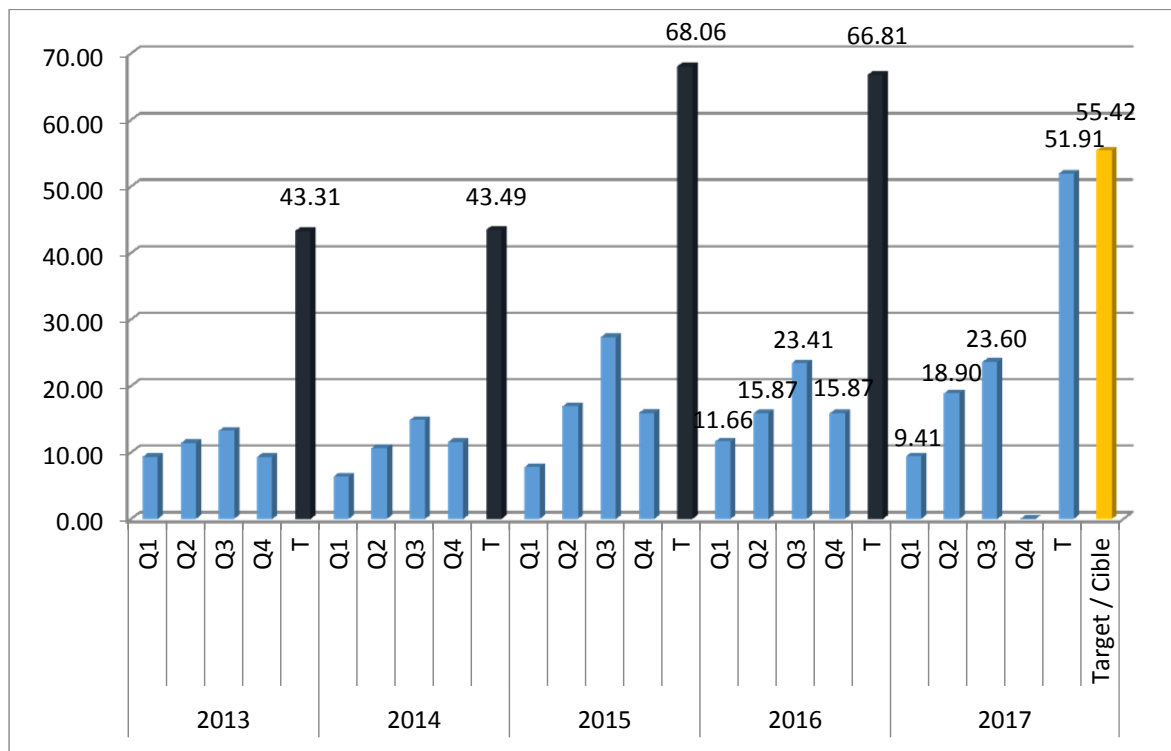
(Tableau 6 – Nombre de récidivistes arrêtés)

IRC – PRC : Introductions par effraction (résidences et entreprises) pour 10.000 habitants

Objectif :	Faire de la région de Codiac un lieu où il fait bon vivre et travailler en sécurité en diminuant les introductions par effraction
But :	Diminuer le nombre sous la moyenne des 4 dernières années : 55,42 pour 10.000 habitants

Observations

- Les résultats des T2 et T3 sont dans la norme des hausses trimestrielles constatées lors des années passées, les introductions par effraction culminant au T3
- Comparée au T1 la tendance aux T2 et T3 est à la hausse en raison de l'augmentation des introductions par effraction dans les entreprises
- Le but annuel ne sera vraisemblablement pas atteint.



(Tableau 7 – Introductions par effraction pour 100.000 habitants)

IRC – PRC : Nombre de jeunes récidivistes – travail en cours

<i>Objectif :</i>	<i>Diminuer le nombre de jeunes qui récidivent</i>
<i>But :</i>	<i>A déterminer</i>

Observations

○

IRC – PRC : Nombre d’heures de travail des agents épargnées par le recours aux services mobiles d’intervention d’urgence – travail en cours

<i>Objectif :</i>	<i>Diminuer le temps que passent les agents en raison d’appels de service pour des gens souffrant de problèmes en santé mentale</i>
<i>But :</i>	<i>A déterminer</i>

Observations

○

RESPONSABILISATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE

Le service régional de la GRC de Codiac est guidé par la mission, la vision et les valeurs essentielles de la Gendarmerie royale du Canada.

MISSION

La GRC est le service de police national du Canada. Fiers de nos traditions, et relevant nos prochains défis en toute confiance, nous sommes engagés à maintenir la paix, à faire respecter la loi et à fournir un service de qualité en partenariat avec nos communautés.

VISION

La GRC :

- Est une organisation progressiste, proactive est innovante
- Rend des services de la plus haute qualité à travers un leadership, une éducation et une technologie dynamiques en collaboration avec les communautés que nous servons
- Est responsable et efficace via un partage du processus de décision
- Garantit un milieu de travail sain qui favorise le travail en équipe, une franche communication et le respect réciproque
- Promeut la sécurité des collectivités
- Fait preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

VALEURS FONDAMENTALES DE LA GRC

Nous reconnaissons le dévouement de tous les employés, nous créons et maintenons un cadre de sécurité individuelle, de bien-être et de développement. Nous sommes guidés par :

- L'intégrité
- L'honnêteté
- Le professionnalisme
- La compassion
- Le respect
- La responsabilisation

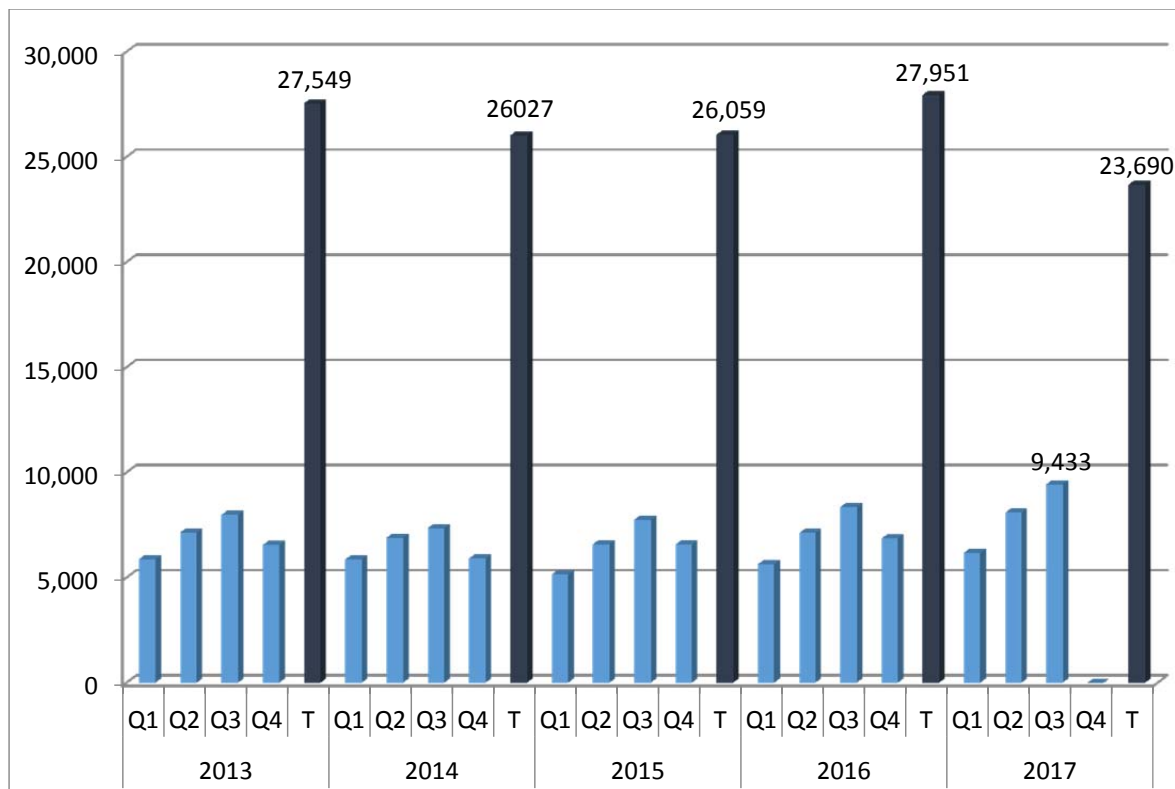
Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la responsabilisation.

IRC – RPF : Dossiers ouverts après un appel de service

Objectif :	Surveiller le volume des appels
But :	N/A

Observations

- Les résultats du T3 indiquent le niveau le plus élevé d'appels de service pour un seul trimestre depuis que Codiac a commencé à conserver les données
- Le total des dossiers ouverts en 2016 était le plus élevé depuis quatre (4) ans. Les résultats attendus pour 2017 devraient dépasser ceux de 2016.
- Cette mesure quantitative sert de référence pour la responsabilisation financière et professionnelle



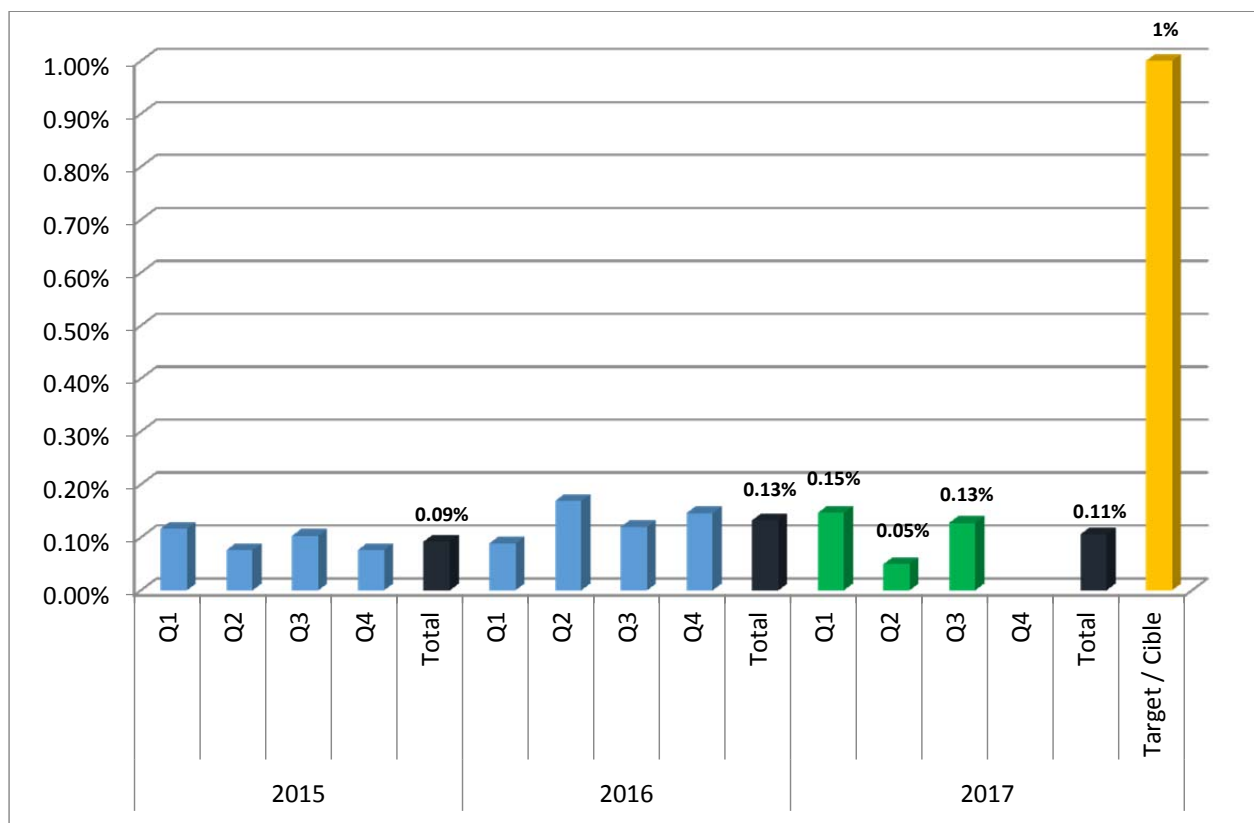
(Tableau 8 – Appels de service)

IRC – RPF : Pourcentage d’appels ayant abouti à une plainte publique

Objectif :	<i>Diminuer le nombre de plaintes déposées</i>
But :	<i>Moins de 1%</i>

Observations

- Le nombre de plaintes publiques continuent d’être extrêmement faible
- L’analyse des incidents n’a pas déterminé qu’il était nécessaire d’engager des changements aux politiques, aux procédures ou à la formation
- Le taux est d’une (1) plainte pour 1025 appels de service au cours des T2 et T3



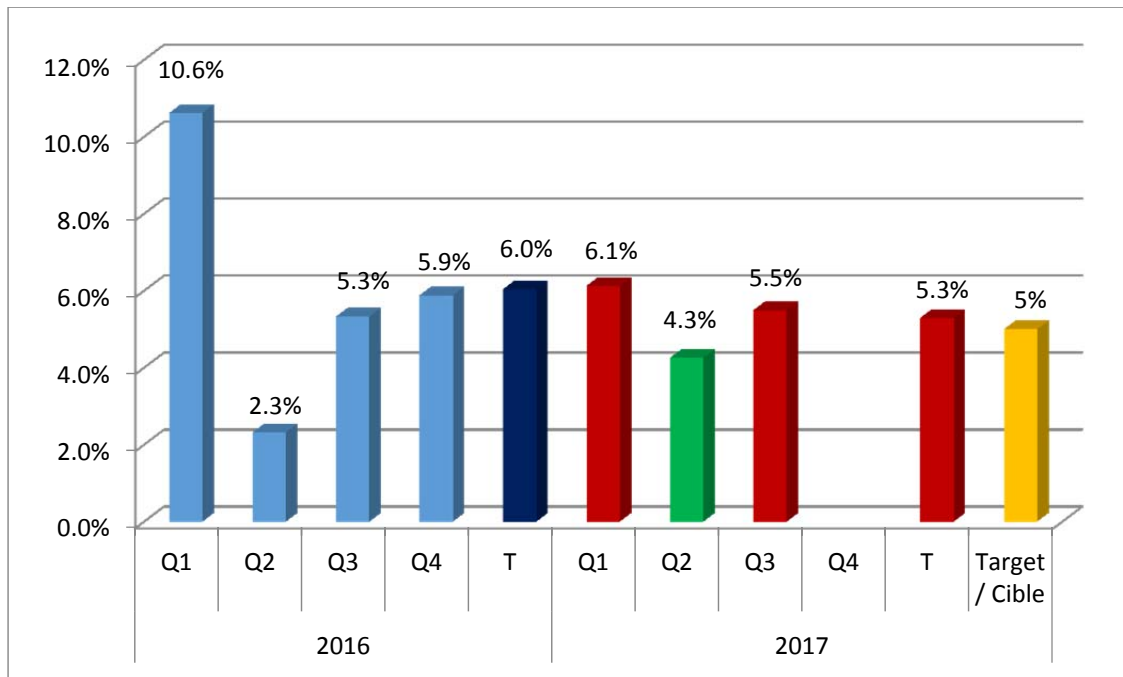
(Tableau 9 – Pourcentage d’appels ayant abouti à une plainte publique)

IRC – RPF : HS – Pourcentage du budget (tout le personnel)

Objectif :	Contrôler le niveau de dépenses en heures supplémentaires aux municipalités
But :	5% ou moins du budget total

Observations

- Les résultats des T2 et T3 affichent une tendance à la hausse. Ceci est dû à quelques vacances d’emplois du côté municipal et du côté des agents de police qui sont difficile à combler ou qui subissent une révision du service.
- Le but annuel ne sera probablement pas atteint. Les stratégies comprennent : l’achèvement des révisions du service, le transfert de tâches à des civils et la réaffectation d’agents dans différents secteurs.



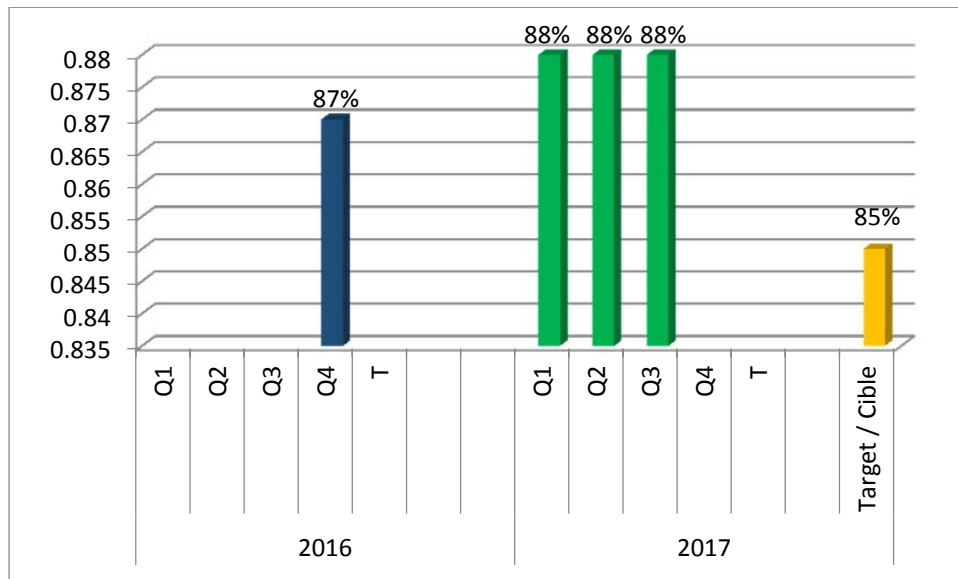
(Tableau 9 – Pourcentage d’appels ayant abouti à une plainte publique)

IRC – RPF : Pourcentage d’appels vers le 911 traités par des opérateurs de la STO/911 dans les 20 secondes)

Objectif :	Garantir les normes de prestation de service des centres de prise d’appels pour la sécurité du public de NB 911
But :	Répondre en moins de 20 secondes à 85% des appels vers le 911

Observations

○ Les résultats des T2 et T3 montrent que la STO/911 continue d’atteindre voire de dépasser les normes de prestation de service au public



(Tableau 11 – Pourcentage d’appels vers le 911 traités dans les 20 secondes)